

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
"AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la
Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

------------ BULLETIN TECHNIQUE N°3 ------------ N° ISSN 0763-7314-----

MERCREDI 27 MARS 1991

A partir du 15 Avril 1991, veuillez noter notre nouvelle adresse :

51, rue Kiéser
33077 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 56.00.42.00

*** BLE D'HIVER**
ETAT SANITAIRE SATISFAISANT - RISQUE MONTAISON PROBABLE : LA SEPTORIOSE.

*** ORGE D'HIVER**
ATTENDRE LE STADE 1ER NOEUD.

*** FONGICIDES CEREALES**
BULLETIN JEUDI 28 MARS 1991

*** COLZA**
MELIGETHES - CHARANCON DES SILIQUES : RISQUES IMPORTANTS.

PUCERON CENDRE : A SURVEILLER.

*** TOURNESOL :**
CONSULTEZ NOTRE NOTE SUR LE DESHERBAGE.

BLE D'HIVER

Situation :

Les stades atteints vont du tallage en cours au plein tallage, redressement pour les parcelles les plus avancées.

Peu de maladies observées :

- un peu de rhizoctone superficiel au pied, parfois de la fusariose,
- de la septoriose fréquente mais peu développée,
- réapparition localisée d'oïdium (faible).

P. 1/6.

Prévisions pour la montaison : Le refroidissement en cours a succédé à près de 3 semaines d'un temps doux, parfois chaud, et suffisamment humide pour favoriser la septoriose et, surtout, la rouille brune. Néanmoins cette dernière ne peut actuellement constituer une menace que pour les parcelles les plus précoces de la région, susceptibles d'être attaquées à partir de la sortie de la dernière feuille (F1).

C'est bien la septoriose qui reste la maladie la plus probable en cours de montaison.

Préconisations : Aucun traitement prévu dans les deux semaines à venir.

ORGE D'HIVER

Les observations réalisées et l'évolution météorologique indiquent que l'helminthosporiose (P. teres) est menaçante et que la rhynchosporiose, discrète depuis deux ans, réapparaît. Guettez l'arrivée au stade 1er noeud (fréquemment atteint en Bassin de l'Adour) pour décider d'un traitement fongicide polyvalent.

ORGE DE PRINTEMPS

Les parcelles implantées fin février ou début mars sont belles. On surveillera en priorité les pucerons (vecteurs de la jaunisse nanisante) et l'oïdium.

Pour le moment, ces parasites sont absents ou très discrets.

Remarque concernant les cultures d'orge. : des excès de pluviométrie peuvent entraîner des jaunissements passagers.

CEREALES

Prochain bulletin jeudi 28 mars, avec au sommaire tableaux des fongicides (dépliant vert) et informations sur le mode d'emploi des fongicides dans le cadre des stratégies anti-résistance.

COLZA

Les stades végétatifs les plus fréquents sont entre D2 ("inflorescence principale dégagée") et pour les parcelles précoces F1 ("premières fleurs ouvertes").

MELIGETHES

Ce ravageur est très fréquent dans les parcelles et en toutes zones. Après observation, il n'est pas rare de compter entre 3 et 5 individus par plante.

Une application devra donc être réalisée pour les parcelles aux stades D2 et E ("allongement des pédoncules floraux") voir liste des produits dans le bulletin n° 2 du 8 mars 1991. Enfin aucun traitement ne se justifie plus dès que les premières fleurs sont épanouies.

CHARANCON DES SILIQUES

Les premières captures de ce ravageur datent d'une quinzaine de jours. L'adulte détruit les boutons pour se nourrir et pond dans les jeunes siliques. Un traitement est nécessaire si on observe un charançon pour 2 plantes. Coupler éventuellement la lutte avec le méligèthe en choisissant un produit efficace contre les deux insectes.

PUCERON CENDRE

Les populations sont en phase d'installation. Les colonies sont encore discrètes et souvent réduites à une fondatrice entourée de quelques aptères. Ce ravageur est à surveiller.

TOURNESOL

DESHERBAGE :

Cette culture est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes en début de végétation, jusqu'au stade "5-6 paires de feuilles". Pendant une période de 30 à 40 jours, elle doit être protégée par un traitement herbicide.

Seule une intervention de pré-semis et/ou de post-semis prélevée permet de contrôler les dicotylédones. Après la levée de la culture, aucune possibilité de rattrapage n'est envisageable mis à part le binage. Le programme de désherbage doit donc être soigneusement choisi en fonction des dicotylédones qui risquent d'apparaître dans la parcelle. D'une manière générale, c'est un programme à base d'un herbicide de pré-semis suivi d'une spécialité de post-semis prélevée qui permet d'obtenir une efficacité régulière et d'un bon niveau sur un large éventail de dicotylédones. Ce type de programme permet également de mieux s'affranchir des périodes de sécheresse, survenant après le semis, qui peuvent handicaper les herbicides de post-semis prélevée.

Par contre, les graminées peuvent être détruites en post-levée, en plus des possibilités offertes en pré-semis et en post-semis prélevée.

Quatre époques d'application permettent de réaliser ce désherbage.

SUR LABOUR :

Dans les régions à hiver doux, la lutte contre le reverdissement des labours peut se réaliser à l'aide de produits à action racinaire actifs contre les graminées annuelles (LEGURAME 4 kg/ha ou KERB FLO 1,8 l/ha) dont la période d'emploi se situe entre Décembre et le 15 Février.

Il est également possible d'utiliser des produits à action foliaire actifs à la fois sur graminées et dicotylédones :

- application au moins un mois avant le semis du tournesol : GIROR 6 à 8 l/ha, WEEDAZOL 15 l/ha,
- application au moins 15 jours avant le semis du tournesol : ROUNDUP 1 à 3 l/ha + GENANIM, STING 3 à 4 l/ha, BASTA LS 5 l/ha,
- application jusqu'au moment du semis : GRAMOXONE PLUS 3 à 4 l/ha + AGRAL 90.

Contre les graminées annuelles, GALLANT peut être utilisé à 1,25 l/ha.

PRE-SEMIS AVEC INCORPORATION :

L'incorporation des produits doit être faite sur 6 à 8 cm de profondeur, dans les 24 heures pour la trifluraline (nombreuses spécialités) et dans les 7 jours pour le PROWL.

L'AVADEX BW à 3,5 l/ha est à réserver aux terres infestées de folles-avoines.

DUELOR doit être utilisé de préférence en pré-semis afin d'avoir une efficacité optimale, notamment sur renouées.

POST-SEMIS PRE-LEVEE :

En règle générale, l'application des herbicides doit être effectuée le plus tôt possible après le semis.

Le linuron doit être appliqué dans les 48 heures après le semis. Son efficacité est liée à de bonnes conditions de pluviométrie après traitement. Il est phytotoxique, notamment en sols légers, lorsqu'il migre par lessivage, après de fortes précipitations, jusqu'aux racines de la culture.

Le RONSTAR peut provoquer des brûlures sur cotylédons et premières paires de feuilles s'il est projeté mécaniquement par des gouttes d'eau de pluies violentes après une période de sécheresse. Le RONSTAR peut s'employer en prélevée en association avec le LEGURAME ou dans le cadre d'une succession incluant, en pré-semis, la trifluraline à 1220 g de m.a./ha ou DUELOR à 2,2 l/ha.

RACER ME doit être appliqué dans les conditions prescrites par la firme : pression maximum du pulvérisateur : 2,5 kg ; utilisation de buses à fentes ;

P7

abaisser la rampe le plus possible ; traitement par temps calme, sans vent pour éviter une éventuelle dérive ; nettoyage soigné du pulvérisateur après traitement et avant séchage du produit sur les parois.

Le CHALLENGE 600 s'est révélé être très sélectif de la culture. Cette spécialité doit s'employer avant tout en prélevée. Cependant, la firme précise qu'en cas de conditions difficiles au semis, il est possible d'utiliser CHALLENGE 600 jusqu'à la levée du tournesol (stade cotylédons). C'est un herbicide à utiliser de préférence dans le cadre d'un programme incluant une spécialité de pré-semis (trifluraline, DUELOR, PROWL...) afin d'avoir un contrôle des dicotylédones qui soit le plus étendu possible.

POST-LEVEE :

Les seuls produits utilisables à cette époque sont des anti-graminées spécifiques efficaces par voie foliaire :

SPECIALITES	GRAMINEES ANNUELLES	GRAMINEES VIVACES
PERVIN	1 kg/ha + huile	1,5 kg/ha + huile
PERVINAL	1,5 l/ha + huile	3 l/ha + huile
FUSILADE X2	0,75 l/ha + AGRAL	1,5 l/ha + AGRAL
GALLANT	1 l/ha	2 l/ha
TARGA D+	0,5 l/ha + huile	1,25 l/ha + huile

Les conditions d'emploi de FERVIN et FERVINAL doivent être respectées pour avoir une efficacité maximale : application le soir, par lumière pas trop intense et par température douce.

EFFICACITE ET SELECTIVITE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE DESHERBAGE DU TOURNESOL

ETUDIES PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

TRAITEMENT POST-SEMIS INCORPORE	POST-SEMIS PRELEVEE	SELECTIVITE	AMARANTHE REFLECHIE	ARROCHE ETALEE	CHENOPODE BLANC	LINAIRE BATARDE	LINAIRE ELATINE	LISERON DES CHAMPS	MATRICAIRE CAMOMILLE	MERCURIALE	MORELLE NOIRE	MOURON DES CHAMPS	MOUTARDE	RAVENELLE	RENOUEE LISERON	RENOUEE DES OISEAUX	RENOUEE PERSICAIRE	STELLAIRE	VERONIQUE DE PERSE
TREFLAN 2,5 l/ha	puis LINURON 500 g m.a./ha	M	S	S	S	M	M	S	R	R		S	R	R	S	S	R	S	S
	ou CHALLENGE 600 3,5 l/ha	B	S		S		M		S	M	R	S	M		S	S	S		S
	ou RACER ME 2 l/ha	B	S	S	S	S	S	S	S	M	M	S	S	S	S	S	M	S	S
PROWL 4 l/ha	puis RACER ME 2 l/ha	B	S	S	S	S		S	S	M	S	S	S		S	S		S	S
PROWL 3 l/ha	puis CHALLENGE 600 3,5 l/ha	B		M	S	M	M		S	R	R	S	S	S	S	S		S	M
DUELOR 2,2 l/ha	puis RACER ME 2 l/ha	B	S	S	S	S	S	R	S	M	S	S	S	S	S	S		S	S
	DUELOR 2,2 l/ha + RACER ME 2 l/ha	B	S		S		S		S	M	M	S	S		R	M	M		S
DUELOR 2,2 l/ha	puis CHALLENGE 600 3,5 l/ha	B		S	S	R	M		S	R	M	S		S	M	M		S	M
	RACER ME 3 l/ha	B	S	M	S	S	S	M	S	S	S	S	S	S	M	S	R	S	S
	CHALLENGE 600 4,5 l/ha	B	M	M	S	M	M	R	S	R	R	S	M		M	R	M	S	S
	LEGURAME 3 kg/ha + RONSTAR 3 l/ha	B			S	S		S	M	S		S	M	M	M	S	S	R	S

EFFICACITE : S : sensible - M : moyen ou irrégulier - R : résistant - : manque d'information
SELECTIVITE : B : bonne - M : médiocre

* * * * * * * * *

PRODUITS AUTORISES SUR LES RAVAGEURS DU COLZA A PARTIR DE LA REPRISE DE VEGETATION

Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon[1] de la tige	Méligèthe[1]	Charançon[1] des siliques	Puceron[1]
Alphaméthrine	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
Bifenthrine	Talstar	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
Cyfluthrine	Baythroïd	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
Cyperméthrine	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécial[2]	0,25 l	0,25 l 20g ma/ha	0,25 l	
Deltaméthrine	Décis	0,2 l	0,2 l	0,2 l	
Deltaméthrine +Endosulfan	Galion	0,8 l			
Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
Endosulfan	Nombreuses spécial[2]	400g ma/ha	250g ma/ha	600g ma/ha	
Endosulfan +Parathion Ethyl	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
Endosulfan +Thiométon	Serk EC				1,5 l
Esfenvalérate	Sumi alfa		0,5 l	0,6 l	
Fenvalérate	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
Fluvalinate	Mavrik-Mavrik Flo		0,2 l		0,2 l
Lambda-Cyhalothhrine	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
Malathion	Nombreuses spécial[2]		1,5 l ou kg		
Méthidathion	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
Parathion Ethyl et Méthyl	Nombreuses spécial[2]	300g ma/ha	200g ma/ha		
Parathion huileux	Nombreuses spécial[2]	300g ma/ha	200gma/ha		
Phosalone	Zolone Flo-Azofène Flo Nombreuses spécial.[2]		2 l 1000g ma/ha	2,5 l 1200g ma/ha	1,2 l
Phosalone +Parathion Méthyl	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		
Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
Tralométhrine	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	

-1- Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
-2- La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 15-02-91 - S.P.V.

P8